



Prix de l'excellence économique en STMG

SESSION 2023-2024

Durée : 4 heures

Calculatrice autorisée.

Dès que le sujet vous est remis assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 11 pages, numérotées jusqu'à 11/11.

Le sujet est à rendre en fin d'épreuve.

Sous forme rédigée, vous traiterez le thème suivant à l'aide de vos connaissances et de l'ensemble documentaire fourni :

Les politiques économiques face aux enjeux de la rareté

Les interventions économiques de l'État visent à corriger les défaillances et dysfonctionnements des marchés. Parmi les nombreuses ruptures que nous observons aujourd'hui, une des plus fondamentales est sans aucun doute celle du passage à une économie de rareté : rareté des matières premières, rareté des ressources, rareté de l'énergie. Il s'accompagne d'un réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre sur lequel les acteurs économiques peuvent également agir.

DOSSIER DOCUMENTAIRE :

Document n°1 : Quelles priorités de politique économique dans une économie de rareté ?

De l'économie d'abondance à l'économie de rareté, P Arthus & O Pastré, Odile Jacob, mars 2023

Le passage à une économie de raretés et de hausse des prix

C'est ici le cœur de la transition du modèle économique des pays de l'OCDE ou même du monde : la sortie de l'économie d'abondance, le passage à une économie de rareté.

À partir de la crise du Covid en 2020, plusieurs évolutions se produisent qui modifient profondément l'équilibre économique et le transforment en un équilibre de raretés. Le Nouveau Monde va être cher pour de multiples raisons.

Il s'agit d'abord de la déformation de la structure de la demande, des services vers les biens, qui apparaît dès la crise du Covid et se prolonge depuis. Globalement, les consommateurs ont accru leur demande de biens (matériel informatique, mobilier...) et réduit leur demande de services (voyages, loisirs...). Cette déformation est due au télétravail, au développement du commerce en ligne, à la numérisation des entreprises, et conduit à une forte hausse de la demande d'électronique, d'informatique, d'équipement de la maison.

Il s'agit ensuite de la guerre en Ukraine, qui fait disparaître l'offre de nombreuses matières premières. Or la part de la production mondiale de la Russie et de l'Ukraine est, pour ne donner que quelques exemples, de 53 % pour l'huile de tournesol, de 17 % pour le gaz et de 12 % pour le pétrole.

La hausse de la demande de biens, liée au Covid, conduit à la hausse de la demande d'énergie, de matières premières, de transport, de semi-conducteurs¹, et la guerre en Ukraine, au recul de l'offre pour de nombreuses matières premières, d'où la hausse des prix de l'énergie, des métaux, des matières premières agricoles, des containers et des semi-conducteurs.

Quels problèmes structurels dans ce nouveau régime économique ?

L'apparition de raretés nombreuses (travail, énergie, autres matières premières, transport, composants électroniques...) a déclenché une hausse des prix plus forte et probablement plus durable, puisque les causes de cette situation (recul de l'offre, excès de demande de matières premières) semblent aussi être durables.

¹ Le terme « semi-conducteur » désigne un composant essentiel intégré aux appareils électroniques (ordinateurs, smartphones, voitures, serveurs de centres de données et consoles de jeu...).

On sait également que de nombreuses évolutions économiques, devraient conduire à des tensions plus fortes sur les prix : le vieillissement démographique, les relocalisations, la transition énergétique. Le vieillissement démographique augmente la proportion de retraités qui sont des acheteurs non producteurs, ce qui génère un excès de demande de biens. Les relocalisations augmentent les coûts de production par rapport à ceux dans les pays émergents. L'énergie renouvelable est plus chère que l'énergie thermique, avec le coût du stockage des énergies renouvelables, subi en raison de l'intermittence de leur production. Les producteurs de matières premières, en particulier d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), peuvent aussi exercer un pouvoir de monopole, ce qui est facilité par le retrait de la Russie de l'économie mondiale.

Quelques conséquences très néfastes du passage à un régime de hausse durable des prix

Dans ce contexte les capitaux disponibles pour financer les besoins des agents publics comme privés se font aussi plus rares. Cela entraîne une hausse du prix de l'argent : le taux d'intérêt. Une des conséquences dommageable est la difficulté qu'il va y avoir à financer, avec des taux d'intérêt plus élevés, les investissements nécessaires pour la transition énergétique (production et stockage d'électricité renouvelable, décarbonation de l'industrie et des transports, rénovation thermique des bâtiments et logements) et les investissements de réindustrialisation.

Il faut comprendre que les économies vont devenir durablement différentes. Avec l'énergie renouvelable plus chère que l'énergie fossile, avec la rareté des matières premières nécessaires pour la transition énergétique, avec le retournement au profit des salariés du rapport de force sur les marchés du travail, on va vraiment passer d'une économie d'abondance où les salaires augmentaient peu, où les prix de l'énergie étaient bas, où l'épargne était abondante, où les taux d'intérêt étaient bas à une économie de rareté caractérisée à l'inverse par la hausse durable des prix, par des prix élevés des matières premières et par des taux d'intérêt en hausse.

Définir des priorités dans les dépenses publiques

Aujourd'hui, les taux d'endettement public sont partout très élevés, et pourtant le besoin de dépenses publiques supplémentaires est très important : dépenses de santé, d'éducation et de formation, de réindustrialisation, d'investissement dans la transition énergétique, réduction des inégalités dues à la transition énergétique. Comment concilier le besoin de réduction des déficits publics et des taux d'endettement public et le besoin d'accroître les dépenses publiques dans de nombreux domaines ?

Il n'existe au total que deux pistes. La première possibilité est d'augmenter la pression fiscale, en particulier sur les revenus du capital. La seconde possibilité est que les États sélectionnent les dépenses publiques les plus nécessaires, les plus stratégiques, et les privilégient par rapport aux autres dépenses.

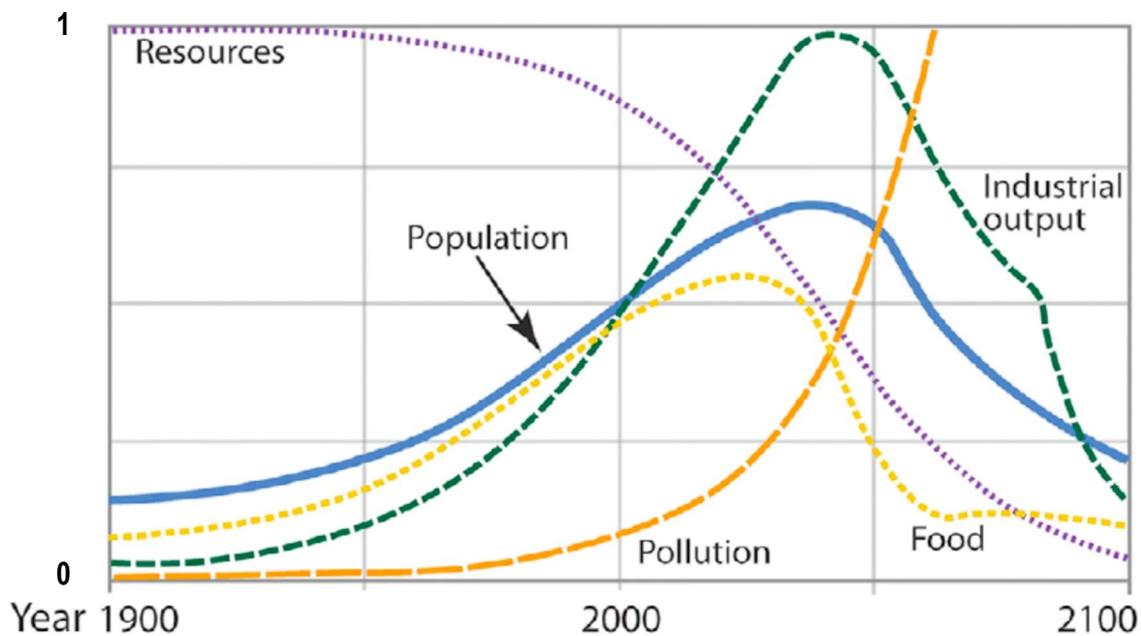
Développer les productions stratégiques

La crise du Covid et la perspective de la transition énergétique ont fait apparaître le caractère stratégique d'un certain nombre de productions : vaccins, équipements médicaux, semi-conducteurs, éoliennes, batteries électriques, hydrolyseurs et piles à combustible, matériel informatique... Ces biens sont non seulement stratégiques, mais de plus font l'objet d'une demande en forte croissance. Il est donc indispensable de les fabriquer en France et de ne pas les importer.

En outre, ces relocalisations limiteraient certains goulots d'étranglement qui apparaissent aujourd'hui, par exemple sur les semi-conducteurs. Mais le problème est que le coût de production de cet ensemble de biens est nettement plus élevé (le double en moyenne) dans les pays de l'OCDE que dans les pays émergents. La souveraineté économique nécessaire ne pourra s'appliquer qu'à un petit nombre de biens. Nous savons qu'il n'y a aucun ralentissement du commerce international, au contraire. La logique économique consiste toujours à délocaliser les productions vers les pays émergents, les relocalisations ne pouvant concerner que les productions stratégiques indispensables à la souveraineté économique.

Document n°2 : La crise de l'abondance – évolution de certaines grandeurs économiques

Rapport Meadows, 1972



Traduction des mots anglais

Year = Année / Resources = ressources / Industrial output = production industrielle / Food = nourriture

Note de lecture

Pour la courbe de la nourriture par exemple, une valeur de 0 signifie qu'il n'y a pas de nourriture disponible, tandis qu'une valeur de 1 signifie que la nourriture est disponible au maximum. La courbe trace l'évolution de la disponibilité de nourriture au fil du temps. En observant la courbe, on peut voir si la nourriture se fait **rare** ou **abondante**, et comparer cette évolution avec celles des autres données.

Document n°3 : L'économie des pénuries : raisonner ou compenser

Les Echos – Juillet 2022 - Augustin Landier, professeur à HEC et David Thesmar, professeur au MIT

Incertaine de son approvisionnement en gaz, l'Europe se prépare à un hiver [2022-2023] de pénurie. Dans un texte grave, les patrons de Total, EDF et Engie appellent les Français à réduire « immédiatement » leur consommation d'énergie. Leurs dirigeants alertent sur le risque qu'une flambée des prix hivernale représente pour « la cohésion sociale ».

Face à la pénurie qui s'annonce, les pouvoirs publics ont deux options : la première est de laisser les prix refléter la rareté de l'énergie et de mettre en place des politiques de subventions aux plus pauvres qui évitent que les populations fragiles soient mises en danger. La seconde est de maintenir les prix à un niveau plus bas, tout en incitant, voire en forçant, les foyers à limiter leur consommation. C'est l'approche qui prévaut en économie de guerre : on ne laisse pas les prix des biens s'envoler. A la place, on attribue des tickets de rationnement aux foyers.

Difficultés des transferts ciblés

Spontanément, c'est plutôt à la première option, la régulation par les prix, que les économistes sont favorables. La raison théorique est bien connue : c'est la fameuse main invisible². En permettant au « signal prix » de s'exprimer, on encourage les producteurs à produire davantage, et les consommateurs à se serrer la ceinture (du moins, ceux qui le peuvent).

Les problèmes de justice sociale peuvent ensuite être résolus par des aides ciblées vers les plus pauvres. C'est ce même argument qui fait plaider pour la taxe carbone (pour réduire les émissions), doublé d'un dividende vert pour les plus pauvres (pour compenser leur perte de pouvoir d'achat). Pourtant, en cas de tensions, comme pour l'énergie ou les loyers ces temps-ci, c'est l'approche par le rationnement qui est politiquement préférée.

D'où vient cette entorse aux principes de l'économie ? Une première explication est que les aides ciblées sont en pratique difficiles à mettre en place. La population ne fait pas confiance à l'État pour organiser ses aides et doute de leur pérennité. Une autre raison, plus profonde, tient au sentiment d'injustice que cela crée : ceux qui peuvent payer n'auront pas à prendre leur part de la pénibilité de l'effort demandé : il y aura les « planqués » et ceux qui « trinquent ». Quant aux pauvres qui recevront des subventions, on pourra leur reprocher de vivre aux crochets de la collectivité.

Document n° 4 : L'État à l'ère de l'abondance

La « crise de l'abondance », tribune de F-X Oliveau, l'Observatoire, mars 2021

La crise de l'abondance peut être maîtrisée avec différents outils économiques qui devraient changer en profondeur le rôle, les objectifs et les modalités d'intervention de l'État. Véritable révolution : la croissance cesse de devenir un objectif. Créer l'abondance n'est pas directement le rôle de la puissance publique. L'abondance est toujours et partout le fruit de l'innovation, du marché et de la concurrence. L'État doit donc *créer* et maintenir un environnement où les personnes peuvent librement contribuer à l'enrichissement, seules ou via des entreprises. Il doit faciliter l'innovation, la créativité, la libre concurrence.

L'État doit notamment lutter féroce contre tous les phénomènes de rente, de concentration, de monopole, d'entente, de cartel. Il doit également laisser aux acteurs économiques une liberté complète sur les prix. Car leur baisse est un moteur essentiel de l'enrichissement des ménages. L'État doit par exemple éviter tout encadrement des loyers ; il convient plutôt d'encourager la mise sur le marché de tous les biens immobiliers en protégeant à la fois le locataire et le propriétaire et en mettant en place une fiscalité incitative taxant la propriété et non l'usage.

Le libre-échange doit être encouragé. En baissant les droits de douane, on favorise les importations, donc la concurrence et la baisse des prix sur le marché intérieur. Seule exception : une taxe environnementale à l'importation correspondant à l'empreinte carbone du transport depuis le pays de production, au moins aux frontières de l'Europe et en acceptant une réciprocité.

L'État doit enfin mettre en place des infrastructures de grande qualité pour faciliter la circulation des personnes, des biens et des données comme par exemple, le moment venu, les réseaux électriques de recharge de véhicules. À plus court terme, les réseaux haut débit fixes ou mobiles sont une priorité, tant ils sont indispensables à l'abondance. Le haut débit doit être considéré comme aussi essentiel que l'électricité ou l'eau courante. Il facilite le grand chantier de l'infrastructure des années 2020 : la révolution des véhicules autonomes roulants et volants. D'ici à dix ans, des quartiers entiers de nos villes pourront être réservés à des véhicules autonomes, permettant un transport plus confortable qui utilisera moins de ressources et moins d'espace.

Sur le plan administratif, il doit déployer les outils du numérique afin de procurer à l'usager le meilleur service au meilleur coût, toujours pour créer plus d'abondance. En France, cela pourra signifier une réduction des effectifs

² La théorie de la main invisible d'Adam Smith explique que l'intervention de l'état n'est pas nécessaire sur le marché car celui-ci se régule seul, de manière optimale.

dans les fonctions administratives qui n'ont pas encore accompli leur transition numérique. Il faut l'assumer et accompagner les personnes concernées dans cette transition, quitte à utiliser d'éventuelles marges de manœuvre budgétaires ainsi libérées pour augmenter si nécessaire les effectifs, dans les fonctions de contact avec l'utilisateur - soignants, enseignants, forces de l'ordre ou magistrats par exemple.

Accompagner et former

L'État, enfin, doit accompagner ses citoyens lors de cette transition. La technologie enrichit à long terme, mais, à court terme, détruit des emplois et touche gravement l'équilibre de vie de millions de personnes. La révolution technologique à venir s'annonce d'une violence inouïe. Le nier serait irresponsable. Il ne s'agit pas de s'opposer à cette révolution, car elle porte en elle les bienfaits considérables de l'abondance. Il s'agit d'accompagner les personnes qui vont y être confrontées pour qu'elles ne soient pas balayées par la violence du choc. Le rôle de l'État est essentiel pour construire un filet de sécurité bien meilleur que celui qui existe aujourd'hui.

L'accès aux soins gratuits doit rester la norme en Europe et se diffuser plus largement dans le monde. Les possibilités ouvertes par la révolution technologique peuvent être utilisées pour améliorer les soins en quantité et qualité tout en réduisant les coûts, comme ce qui a été constaté dans l'industrie ou les services.

Impôt et crise de l'abondance

À l'ère de la croissance, nous avons concentré la fiscalité sur les facteurs de production, le capital et le travail. À l'ère de la crise de l'abondance, il convient de viser la consommation, et surtout celle qui pollue. La fiscalité doit donc être repensée suivant ces principes :

- la taxation de la pollution doit être accrue en permanence à fiscalité totale constante ;
- la taxation de la consommation peut être renforcée en réduisant celle sur les revenus ;
- la taxation immobilière doit être concentrée sur la propriété et non l'usage, afin de maximiser l'incitation à l'utilisation des logements existants et la réduction du parc inoccupé.

Document n°5 : « Les banques centrales s'engagent à passer au vert... clair »

L'économie mondiale 2022, Jézabel Couppey-Soubeyran, Éditions La Découverte, Paris, 2021

Les discours des banquiers centraux ont changé jusqu'à la façon même d'inclure le risque climatique dans leur mandat. En février 2021, François Villeroy de Galhau, membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, n'hésitait plus à présenter le changement climatique comme une menace pour la stabilité monétaire, au cœur du mandat de la BCE, et la stabilité économique : « Sans avoir même à invoquer nos objectifs "secondaires" qui incluent la protection de l'environnement, le climat est lié au cœur du mandat monétaire de l'Eurosystème : la stabilité des prix ». Les chocs dus au changement climatique sont potentiellement difficiles à gérer pour la banque centrale car ils pourront provoquer à la fois des tensions à la hausse sur les prix et un ralentissement de l'activité.

En ce qui concerne la Banque centrale européenne, une autre porte était ouverte depuis longtemps. C'est celle du soutien que le Système européen de banques centrales doit apporter aux objectifs de l'Union, dès lors que cela ne porte pas préjudice à l'objectif de stabilité des prix. Or depuis décembre 2019, l'Union européenne s'est fixé un objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050, que la Commission européenne a repris dans son pacte vert et dans la loi Climat européenne (votée en avril 2021) qui inclut à cet horizon une réduction nette d'au moins 55 % des émissions de GES (Gaz à Effets de Serre). Logiquement, cela aurait dû aussitôt faire de la soutenabilité environnementale un objectif secondaire pour la BCE et enclencher son action en la matière. Or cela n'a pas suffi. Sans doute aurait-il fallu expliciter alors l'objectif dans le mandat de la BCE en lui confiant un rôle dans le pacte vert de l'Union européenne.

Tout cela doit engager les banques centrales à agir contre le risque climatique. Pas seulement pour protéger les banques des risques financiers que le changement climatique induit, mais également pour faire en sorte que la finance contribue à l'atténuer plutôt qu'à l'aggraver. Car c'est aussi la finance qui pose problème au climat en continuant d'allouer les capitaux à des entreprises, des secteurs dont les activités, par leurs émissions de GES, qui nous placent sur des trajectoires de réchauffement climatique incompatibles avec la préservation de la vie humaine sur terre.

Par les financements qu'ils octroient, banques, institutions financières et marchés sont des acteurs majeurs du changement climatique. Le fait de continuer à financer des entreprises du secteur des énergies fossiles ou fortement émettrices de GES leur confère une responsabilité dans le dérèglement climatique que les ONG (Organisations Non Gouvernementales) dénoncent régulièrement. Dans son rapport d'octobre 2020, l'ONG Oxfam France estimait l'empreinte carbone des grandes banques françaises à près de huit fois les émissions de GES de la France entière, déplorant que, au rythme actuel, « les grandes banques françaises nous emmènent vers un réchauffement à + 4 °C d'ici à 2100 », loin de l'objectif de 1,5 °C recommandé par les scientifiques du GIEC³. Celui de mai 2021 révélait qu'entre janvier 2020 et mars 2021, les grandes banques françaises – BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne – avaient financé à hauteur de 100 milliards de dollars les entreprises actives dans le charbon, le pétrole et le gaz, après avoir augmenté ces financements de 22,5 % en moyenne entre 2019 et 2020.

Document n° 6 : « Rapport d'investissement responsable 2022 » de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-dinvestissement-responsable-2022>

La Banque de France mène depuis cinq ans une politique d'investissement responsable. Le cinquième rapport qui rend compte de nos engagements et de nos réalisations est l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis le lancement en 2018 de notre politique d'investissement responsable, ainsi que les progrès réalisés pour intégrer les enjeux de soutenabilité à l'ensemble de nos activités.

Les enjeux climatiques sont également au cœur des préoccupations de l'Eurosystème, comme en témoignent les actions promues par l'agenda climat de la Banque centrale européenne (BCE) adopté en 2021 dans le cadre de sa nouvelle stratégie de politique monétaire. La BCE a ainsi décidé en 2022 d'intégrer des critères d'impact climatique.

La Banque de France souhaite également contribuer aux efforts engagés au-delà de la communauté des banques centrales et des régulateurs. Elle a ainsi adhéré en novembre 2022 aux Principes pour l'investissement responsable, une initiative soutenue par l'Organisation des nations unies (ONU) rassemblant plusieurs milliers d'investisseurs institutionnels et de gestionnaires d'actifs à travers le monde pour promouvoir les pratiques d'investissement soutenable. Cette adhésion nous engage à respecter des standards reconnus pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans notre stratégie d'investisseur responsable. La Banque de France souhaite ainsi signaler son engagement à contribuer à cet effort global et à y associer l'action des banques centrales.

L'élargissement de notre action nous a également conduit en 2022 à renforcer le volet social de notre politique d'investisseur responsable. Le programme d'achat d'obligations durables s'est ainsi concentré sur des obligations sociales qui ont vocation à financer des projets générant des bénéfices sociaux. En parallèle, plusieurs nouveaux investissements ont été approuvés pour contribuer au développement du logement social et au financement des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Enfin, la Banque de France continue de faire évoluer sa démarche d'actionnaire engagé pour rester en phase avec les attentes de la société, notamment sur la bonne gouvernance

³ GIEC : Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat est un organisme intergouvernemental chargé d'évaluer l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique en cours.

des entreprises et leur prise en compte des enjeux de durabilité. Une attention particulière est portée aux résolutions présentées par certaines entreprises sur leurs plans d'action pour le climat.

Document n°7 : « Mieux orienter l'épargne vers le financement en fonds propres des entreprises innovantes »

Michel Didier, Denis Ferrand, Emmanuel Jessua, Cercle des économistes, mai 2022

Les besoins d'investissements n'ont jamais été aussi massifs pour négocier des transitions technologiques majeures, dans le numérique comme dans l'énergie, ainsi que pour restaurer les conditions de la compétitivité des entreprises présentes sur le territoire. Entre 58 et 80 milliards d'euros (2,1 % à 2,9 % du PIB) d'investissements supplémentaires seraient à mobiliser chaque année d'ici 2030, par rapport aux investissements prévus dans nos perspectives macroéconomiques, pour respecter la trajectoire des réductions des émissions de CO2 inscrite dans la stratégie nationale bas carbone.

Les finances publiques, déjà particulièrement dégradées par la crise sanitaire puis par le renchérissement des matières premières, ne pourront financer qu'une petite partie de ce surcroît d'investissement. L'essentiel devra donc être mis en œuvre par les entreprises elles-mêmes. C'est pourquoi nous préconisons, pour faire image, une véritable « inondation de fonds propres » des entreprises porteuses de croissance, en attirant vers elles la masse d'épargne des épargnants.

De nouveaux risques à intégrer

La politique économique devrait désormais s'efforcer de concilier au mieux trois objectifs : une croissance durable pour augmenter le pouvoir d'achat et l'emploi, une dette publique soutenable pour préserver la stabilité financière, et une forte réduction des émissions de CO2 pour respecter l'objectif de la stratégie nationale bas carbone.

L'orientation de l'épargne un sujet ancien à penser autrement

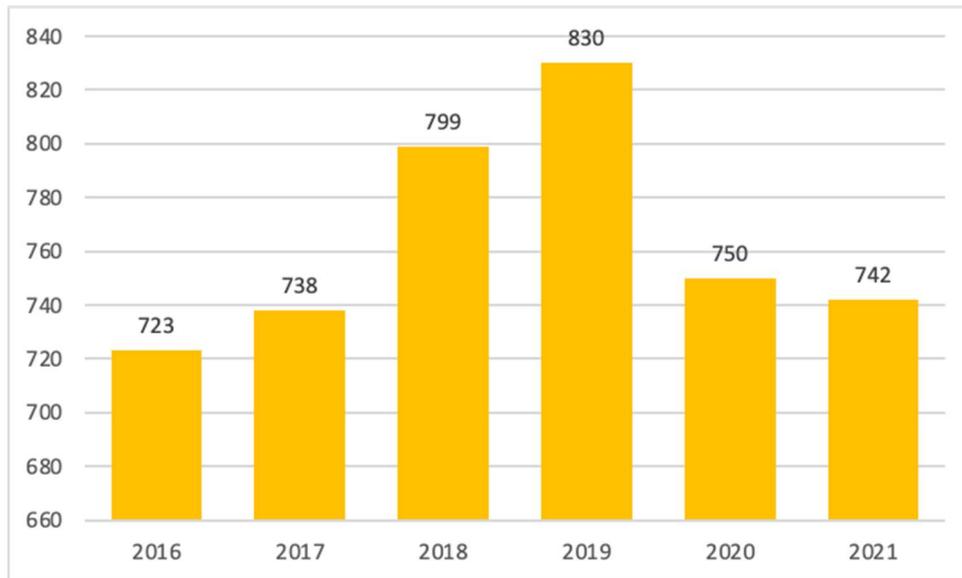
Le véritable obstacle à l'investissement de l'épargne privée vers les fonds propres n'est pas l'insuffisance d'incitations fiscales c'est la réticence légitime de l'épargnant à prendre le risque de perdre une partie de son capital. Nous soutenons pour concilier cet objectif de préservation de l'épargne avec celui du besoin en fonds propres la création de fonds d'investissement à capital garanti destinés à l'épargne.

Document n° 8 : Le financement bancaire des énergies fossiles

Rapport : *Banking on Climate Chaos 2023*

Les financements accordés par les banques aux énergies fossiles

En milliards de dollars, sur un panel des 60 plus grandes banques mondiales



Document n° 9 : comparaison de certains flux financiers clés

Source. *Chiffes clés du climat, France, Europe et Monde, édition 2021*

<i>En milliards de dollars</i>	
Subventions aux énergies renouvelables	150
Investissements dans les énergies renouvelables	295
Subvention aux énergies fossiles (2015)	373
Investissements dans les énergies fossiles	742

Note de lecture

Les énergies fossiles regroupent le charbon, le pétrole et le gaz naturel.

Document n°10 : Action de sobriété selon le scénario négaWatt⁴ - 2022

Secteur		Actions de sobriété
Bâtiments	Contraction de la construction neuve dans le résidentiel et le tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation du nombre de personnes par logement et de la taille des logements neufs (moins de maisons individuelles) • Diminution du nombre de résidences secondaires, logements vacants • Mutualisation des espaces dans le collectif, des usages
	Changement des comportements et des usages	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la température de chauffage (hiver), de la ventilation et des occultations (été), de la consommation d'eau chaude (ECS), etc. • Augmentation de la durée d'utilisation des équipements
Transports	Réduction du nombre et de la longueur des déplacements de 23 % entre 2019 et 2050, et du trafic routier	<ul style="list-style-type: none"> • Télétravail (40 % des travailleurs en 2050) • Baisse des trajets en avion • Baisse des tonnages de marchandise transporté (relocalisation des modes de vie)
	Report modal	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des infrastructures permettant le report vers les mobilités douces, deux-roues et transports en commun (selon la nature et la zone de déplacement), développement du mode ferroviaire (20 % des km/hab/an en 2050) • Hausse du taux de remplissage des voitures (covoiturage) (1,7 en 2019, 2 en 2050)
	Véhicules plus sobres	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la taille et du poids des véhicules
Alimentation	Modification des habitudes alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de viande et davantage de produits bruts impliquant une baisse de 40 % des emballages plastiques
Consommation de biens et services	Maîtrise des consommations de biens et services	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité de vêtements par personne, réduction de la publicité dans l'espace public • Maîtrise de la consommation du numérique (« sobriété numérique ») • Réduction des emballages

Source : d'après négaWatt (2022), *Scénario négaWatt 2022, Partie 4 : Le scénario en détails*

⁴ L'association négaWatt regroupe des professionnels de l'énergie et des citoyens. Elle propose régulièrement des scénarios de transition énergétique pour la France, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre notamment.

Document n°11 : Les incidences économiques de l'action pour le climat

Rapport à la Première ministre de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz – Mai 2023

Extraits du « Rapport thématique sur la Sobriété » - Coordinatrice Aude Pommeret

Pour mesurer l'impact macroéconomique [de la prise en compte de l'impératif de sobriété], il est nécessaire de comprendre comment les politiques publiques vont affecter les préférences des individus.

Si les politiques climatiques engendrent des changements de préférences en faveur d'un comportement moins émetteur, l'atteinte des objectifs climatiques sera alors moins coûteuse. Ce changement de préférence peut être explicite (les individus se mettent à souhaiter consommer moins d'énergie) ou implicite, via l'existence de co-bénéfices, c'est-à-dire d'effets positifs supplémentaires sur le bien-être, non explicitement modélisés dans les préférences.

Si les politiques (d'éducation, d'information, de communication) orientent les préférences des agents vers une consommation moins carbonée, le coût des politiques climatiques sera moindre que prévu.

[En outre], la justification de politiques [visant explicitement à modifier les préférences] provient d'une part de l'observation que les « petits gestes » et les injonctions à la responsabilisation individuelle ne suffiront pas à réduire suffisamment nos émissions de GES. D'autre part, même si cela ne fait pas l'unanimité, on s'attend plutôt à une synergie entre les politiques de sobriété et les politiques traditionnelles.

Une grande partie des politiques climatiques visant la sobriété devront prendre la forme de mécanismes collectifs, à savoir des changements d'organisation collective qui vont faciliter les changements de comportement. On parle par exemple de l'aménagement urbain (pistes cyclables, bornes de recharge pour voiture électrique, réseau de transport en commun, etc.), de la relocalisation des services dans les centres-villes, du déploiement du très haut débit pour favoriser le télétravail et limiter les déplacements, etc.

La sociologie nous apprend que beaucoup de ce qui relève des comportements individuels est en réalité encadré dans une dimension collective, dont l'influence est telle que les comportements individuels s'en trouvent contraints et orientés. Les politiques qui toucheront à ces organisations collectives auront donc un impact sur les préférences individuelles des individus. Les lobbys et les groupes d'intérêt peuvent par ailleurs avoir une influence en faveur ou défaveur du changement de comportement.

À noter d'autre part que les politiques de sobriété côté offre (changement de l'offre de biens, de services et de leur utilisation) auront également un effet sur les préférences des individus, notamment, à long terme, en changeant les marqueurs de réussite sociale vers des modes de vie plus sobres.